

## Procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du 11 mars 2022

Mme Chardin ouvre la séance à 14h30 en sollicitant auprès des membres présents une pensée pour Mme DISSAT, élue vice-présidente du CVS lors de la réunion précédente et décédée le 14 décembre dernier.

### 1. Marche de l'établissement (bilan 2021)

Mme Chardin présente un bilan des événements de l'année 2021 :

- **Salariés** : 8 départs (3 AHS, 3AS, 1 animatrice, 1 psychologue) et 11 arrivées (2 infirmières, 1 infirmière administrative, 4 Aides-soignantes, 4 AHS).
- **Résidents** : 20 départs (17 décès, 2 départs vers un autre Ehpad, 1 départ vers une clinique) et 24 arrivées (14 en provenance de l'hôpital, 5 d'un autre Ehpad, 3 du domicile et 2 autres)
- **Effectif actuel en CDI** : 1 idec + 3.6 infirmières, 18 aides-soignants (dont 2 de nuit), 16 AHS (dont 2 de nuit et 1 lingère)
- **Absentéisme** : 14,57 %

La formation du personnel en 2021 a porté sur le service des repas, la prévention de la dénutrition, les plaies cicatrisations, les troubles du comportement, les soins d'urgence, le bio nettoyage ainsi que 2 formation diplômante (AES équivalent d'aide-soignant)

Le taux d'activité de l'établissement s'est élevé à 96,52 %, ce qui est inférieur à ce qui était prévu (98 %). Cela s'explique principalement par la crise sanitaire et le cluster Covid 19 que nous avons eu dans l'établissement fin 2020.

Le budget 2021 s'est élevé à 3.201 millions d'euros dont 1.7 millions pour l'hébergement, 0.5 millions pour la dépendance et 1 million pour le soin. Mme Chardin rappelle que le budget hébergement est financé par la contribution des résidents, le budget dépendance par le conseil départemental et le budget soin par l'ARS. Elle en profite pour préciser les dépenses par section :

- **Hébergement** : salaires du personnel administratif, restauration, 70% du salaire des AHS, entretien du linge, animation, dépenses courantes (fioul, électricité), entretien et amortissement du bâtiment, remboursement des prêts et charges financières.
- **Dépendance** : 30 % du salaire des AHS et des aides-soignants, salaire de la psychologue, produits d'incontinence.
- **Soin** : salaire des infirmières, du médecin co et de l'ergothérapeute, 70% du salaire des aides-soignants, matériel et fournitures médicaux.

### 2. Projets 2022

Mme Chardin présente les principaux projets pour l'année 2022 :

- La médiation animale : acquisition d'un chien pour une présence à visée thérapeutique et formation de la psychologue.
- Démarche Humanitude :
- Changement du logiciel de soin ;
- Mise en place du dispositif infirmières de nuit.
- Activités en réseau avec d'autres Ehpad (olympiades, citoyennage, loto ...)
- Sorties
- Projet intergénérationnel

### 3. Situation sanitaire de l'établissement

Depuis le 13 février, nous avons régulièrement des cas de covid chez les résidents comme chez les salariés. Nous avons eu un cluster à l'UP (8 résidents touchés/12) mi-février et depuis quelques cas sporadiques. Nous ne faisons plus de dépistage systématique à grande échelle mais nous testons chaque résident qui présente des symptômes et les cas contacts des résidents positifs. Actuellement, 3 résidents sont positifs et sont donc à l'isolement pendant 5 ou 7 jours selon les cas et les symptômes. Les résidents positifs ne présentent heureusement aucun caractère de gravité : les symptômes sont essentiellement une grande fatigue. La campagne de vaccination du 2<sup>ème</sup> rappel commencera quand nous recevrons les instructions précises.

### 4. Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction

Mme Chardin présente les résultats de l'enquête de satisfaction conduite par notre qualitiennne Elisa. Cette enquête a été réalisée du 22 novembre 2021 au 15 janvier 2022 pour les résidents et du 18 janvier au 14 février 2022 pour les familles. Les familles ont rempli le questionnaire directement sur internet et les résidents ont été interrogés en tête à tête par Elisa. 26 résidents et 32 familles ont répondu au questionnaire.

Les retours sont globalement très positifs et les familles comme les résidents s'accordent à dire qu'ils recommanderaient l'établissement à leur entourage. Pour autant quelques points d'amélioration sont à noter :

- La complexité des documents à l'entrée
- Quelques remarques sur la cuisson des repas et l'assaisonnement des plats
- Quelques soucis de linge égaré
- Proposer plus d'animation pour les messieurs
- Délai de réponse aux sonnettes en particulier le week-end
- Extérieurs de l'établissement difficilement accessibles
- Déficit de communication sur le rôle des soignants référents et les Projets Personnalisés d'Accompagnement
- L'information des familles sur le suivi médical
- Quelques paroles ou gestes du personnel à proscrire
- Déficit d'information sur le CVS

### 5. Echange autour de l'actualité médiatique

Un long échange a eu lieu autour de l'actualité médiatique dite « ORPEA ». Mme Chardin explique comment sont calculées les dotations soins et dépendance et précise que depuis la réforme tarifaire de décembre 2015, la dotation soins est la même au niveau national pour des établissements similaires (même taille et même besoin en soins - PMP). La dotation dépendance est la même, au sein d'un même département, pour les ehpad de même taille et de même niveau de dépendance (GMP).

Mme Chardin précise comment sont gérés le remplacement des salariés absents : toutes les absences sont remplacées systématiquement, par notre « pool de remplaçants » si possible, sinon par des intérimaires. Par ailleurs, la politique de la maison est de ne proposer des CDI qu'à des salariés titulaires du diplôme nécessaire pour tenir le poste (ou exceptionnellement en cours de formation ou de VAE).

Enfin, Mme Chardin explique à quel point elle encourage toutes les familles qu'elle reçoit systématiquement 1 mois après l'entrée de leur parent à signaler auprès de Mme Montagne pour le soin, Mme Rossignol pour le service hôtelier, ou elle-même, tout dysfonctionnement ou problème constaté afin de pouvoir y remédier.

Enfin une idée est lancée pour renforcer le rôle des représentants des familles au CVS : créer une adresse mail pour que l'ensemble des familles de l'établissement puisse communiquer facilement avec les représentants au CVS.